



TROYES

Du 24 au 27 Septembre 2026

Palais des Congrès de l'Aube



congresffm.fr

DOSSIER N°:

Inscription 2

Nom :	Prénom :
Nom d'artiste :	
Tél :	Mobile :
Email :	Site internet :
Adresse :	
Code : Ville :	Pays :
Société magique :	
Amicale régionale FFAP :	
N° Adhérent FFAP :	N° FISM :
Noms et Prénoms de tous les inscrits et numéros FFAP ou FISM :	
..... N° : N° :
..... N° : N° :
..... N° : N° :
..... N° : N° :

Droit d'inscriptions

Prix normal :

	jusqu'au 30/06	Nombre	Total
Inscription	300 € = €
Accompagnants*	195 € = €
Moins de 25 ans **	180 € = €
Moins de 12 ans**	105 € = €

Prix spécial membres à jour de cotisation :

FFM :	215 € = €
FFM moins de 25 ans**	140 € = €
FISM	230 € = €

* Epoux, pacs, concubins du même foyer fiscal : fournir justificatif

** Fournir justificatif d'identité

Soirée du jeudi

Dîner spectacle ou Pass-magique (sans repas)	85 € = €
Attention le dîner spectacle et le pass magique ont lieu en même temps	25 € = €

Votre pub dans le programme souvenir

1<page 350 € 1/2 page 250 € 1/4 page 150 €

- Règlement par chèque à l'ordre de : [Congrès FFM](#)
 Règlement par paypal, nom du bénéficiaire : tresorier@magie-ffap.fr
 Règlement sur la boutique de la Fédération

Total

€

Envoyer ce coupon avec votre règlement à :
 Graziella Vanstechelman – 5 impasse des cheminots
 59239 THUMERIES – France
 Ou par mail si vous réglez par virement
Inscriptions.congres@magie-ffm.fr

Aucune inscription ne sera enregistrée sans son règlement

Conditions d'annulation :

Il sera retenu un pourcentage de vos droits d'inscription pour frais d'annulation
 Entre le 1^{er} Mai et le 30 Juin 2026 : 25% du montant de l'inscription

Entre le 1^{er} Juillet et le 15 Août 2026 : 50% du montant de l'inscription

Après le 15 Août 2026, le montant de l'inscription ou les sommes versées ne seront plus remboursées
 Tout remboursement d'une inscription qui a été payée par Paypal ou Stripe fera l'objet d'une retenue de 3%